

**Bizi !**

22, rue des Cordeliers  
64 100 Bayonne  
Tel : 05 59 25 65 52  
[info@bizimugi.eu](mailto:info@bizimugi.eu)

A l'attention de M. le Directeur Régional de Société Générale  
2 Avenue du 11 Novembre 1918  
64100 Bayonne

Copie à :  
M. Frédéric Oudéa, Président Directeur Général  
Société Générale  
Tour Société Générale, La Défense  
75886 Paris Cedex 18

Bayonne, 23 avril 2014

Objet : Demande de retrait du projet Alpha Coal

Monsieur le Directeur Régional de Société Générale,

Nous vous écrivons au sujet des services de conseil que Société Générale fournit actuellement à l'entreprise GVK pour le projet Alpha Coal situé dans l'État du Queensland en Australie.

Alpha Coal est un projet minier de 30 millions de tonnes de charbon par an situé dans le bassin de Galilée au Queensland, une zone non exploitée à ce jour. Nous sommes très préoccupés par les impacts de ce projet sur le climat, la Grande Barrière de Corail et l'environnement local, et aimerions vous rappeler les problèmes suivants.

Sur une durée de vie de 30 ans, les opérations minières et la combustion du charbon produiraient l'équivalent d'environ 1,8 milliard de tonnes de dioxyde de carbone. Ce projet serait le premier d'une série d'autres déjà planifiés dans le bassin de Galilée et jouerait donc un rôle central dans l'ouverture de la région à l'exploitation minière, ce qui amplifierait de beaucoup son impact carbone. En effet, le rapport de Greenpeace « Cooking the Climate, Wrecking the Reef: the global implications of coal exports from Australia's Galilee Basin » montre que l'exploitation totale du bassin de Galilée telle que proposée est conforme avec des scénarios qui mèneraient à un réchauffement de 6 degrés au-dessus du niveau pré-industriel.

De plus, la Grande Barrière de Corail classée au patrimoine mondial serait gravement touchée par le changement climatique et l'acidification des océans résultant de la combustion d'énergies fossiles et l'industrialisation côtière induites par le port géant proposé à Abbot Point – lequel deviendrait le plus gros port charbonnier du monde. Mettre en péril ce site de l'UNESCO – un des sites classés au patrimoine mondial les plus connus sur Terre – menacerait des habitats naturels, la biodiversité et des espèces migratoires.

Nous vous rappelons que le Comité du patrimoine mondial des Nations-Unies s'est à plusieurs reprises déclaré extrêmement préoccupé par l'état de la Grande Barrière de Corail. Il a par ailleurs averti lors de sa 36ème réunion à St Saint-Pétersbourg le 28 juin 2012 qu'elle serait inscrite sur la liste des sites du patrimoine mondial en péril à moins que des mesures ne soient prises pour la protéger.

Le Comité du patrimoine mondial a demandé au gouvernement australien de ne permettre aucun nouveau développement portuaire ou projet d'infrastructure associée en dehors des principales zones portuaires déjà existantes et établies depuis longtemps à l'intérieur ou contiguës au site, et de s'assurer qu'aucun développement ne soit permis s'il a des impacts individuels ou cumulatifs sur sa valeur universelle exceptionnelle.

Au-delà des impacts dramatiques que le projet aurait sur le climat et la Grande Barrière de Corail, la conversion des terres agricoles en zone minière ou l'acquisition de terrains pour la construction d'un corridor ferroviaire ainsi que le détournement de ressources en eau dont dépendent de nombreuses familles et fermes afin d'approvisionner la mine s'ajoutent à nos inquiétudes.

De plus, le projet Alpha Coal project contreviendrait aux principes et objectifs du Carbon Disclosure Project auquel la Société Générale participe et aux Principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies dont vous êtes signataire. La Société Générale étant membre des Principes de l'Équateur, il est également attendu d'elle le respect des critères de performance de la SFI. Le sixième critère de la SFI exige de ses membres la préservation des sites internationalement reconnus, lesquels incluent les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et donc la Grande Barrière de Corail.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que poursuivre le conseil sur le financement du projet Alpha Coal serait hautement irresponsable. La banque états-unienne Citi a déjà mis fin au service de conseil financier qu'elle fournissait à ce projet. Nous vous demandons d'en faire de même et de vous retirer immédiatement et publiquement d'Alpha Coal.

Les populations locales se mobilisent contre ce projet désastreux, et sont appuyées au niveau international par des dizaines de mouvements et d'ONG solidaires. En France, ATTAC et Les Amis de la Terre ont lancé une campagne ( <http://www.lesrequins.org/> ) pour obtenir le retrait de Société Générale de ce projet.

Nous vous demandons par la présente si Société Générale a décidé de répondre favorablement à cette demande de retrait. Si tel n'était pas le cas, Bizi a décidé de relayer cette campagne auprès de la Direction Régionale Pays Basque-Sud Landes à compter du 5 mai 2014. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous répondre avant cette date, par courrier postal ou électronique.

Dans l'attente de cette réponse, veuillez recevoir M. Le Directeur Régional, l'expression de nos salutations cordiales,

Le 23 avril 2014  
**Bizi !**